



FICHE DE POSTE

Conseiller en Développement de la Citoyenneté

Pôle Technique · Arbitrage (50 %) · Éducation, citoyenneté & formation (50 %)

LE POSTE

Au sein du Pôle Technique du District de l'Orne de Football, placé sous l'autorité du Président et du Directeur, en lien avec le CTD DAP qui coordonne le pôle. Le Conseiller en Développement de la Citoyenneté développe la citoyenneté par le football. Son poste s'articule, à parts égales, autour de deux grands volets : le conseil territorial en arbitrage (50 %), d'une part ; les actions d'éducation, de citoyenneté et de formation auprès de tous les publics (50 %), d'autre part.

AXES THÉMATIQUES RATTACHÉS AU POSTE

- Développement de l'arbitrage
- Programme éducatif (PEF)
- Lutte contre les violences
- Service civique
- Formation des éducateurs

VOLET A — CONSEIL TERRITORIAL EN ARBITRAGE (50 %)

En collaboration avec la Commission d'Arbitrage (CA) et l'Équipe Régionale en Arbitrage (ERA), animer l'Équipe Départementale en Arbitrage (EDA) et développer la politique départementale de l'arbitrage.

- Promouvoir l'arbitrage et favoriser le recrutement, la formation et la fidélisation des arbitres.
- Détecter, former et suivre les arbitres pouvant accéder aux compétitions régionales, avec l'EDA.
- Prospecter dans les établissements d'enseignement (collèges, lycées, universités, CFA).
- Organiser et assurer les Formations Initiales en Arbitrage (FIA), les stages et la formation continue, en relation avec la CA.
- Suivre la gestion et la désignation des jeunes arbitres ; accompagner et former tuteurs et observateurs.
- Animer des réunions dans les clubs : sensibilisation, suivi des référents « Arbitres », intégration des arbitres.
- Contribuer aux travaux de l'ERA et, le cas échéant, à des missions régionales sur le développement de l'arbitrage.

VOLET B — ÉDUCATION, CITOYENNETÉ & FORMATION (50 %)

Conduire des actions éducatives et citoyennes auprès de tous les publics, en cohérence avec le plan d'engagement sociétal de la FFF.

- Déployer et valoriser le Programme Éducatif Fédéral (PEF) auprès des clubs, des jeunes et des éducateurs.
- Porter les actions de prévention et de lutte contre les violences et les incivilités.
- Mobiliser, accueillir et accompagner les volontaires en service civique.
- Organiser et animer la formation des éducateurs et les modules fédéraux, en collaboration avec l'IR2F.
- Accompagner les éducateurs dans leur parcours et développer la formation continue.



DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL

Proximité et attractivité au service des clubs

PROFIL & PRÉREQUIS

- Souhaité à partir de Bac +3 (non requis) et/ou disposant d'une expérience significative sur des fonctions similaires.
- Connaissance de l'arbitrage obligatoire : formation et pratique de l'arbitrage exigées ; formation de formateur en arbitrage souhaitée.
- Permis B obligatoire.

COMPÉTENCES

- Bonne connaissance du milieu du football et du milieu associatif et sportif.
- Maîtrise de la méthodologie de projet et capacités d'animation et de formation.
- Sens du relationnel, qualités rédactionnelles et de communication.
- Adaptabilité, autonomie, rigueur et force de proposition.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein au forfait jours.
- Poste basé au siège du District de l'Orne de Football (Alençon).
- Travail régulier en soirée et le week-end ; déplacements sur le département.
- Moyens mis à disposition : ordinateur portable et téléphone professionnel.
- Permis B obligatoire.

STATUT & CLASSIFICATION

À minima : statut agent de maîtrise — Convention Collective Nationale du Sport (CCNS), rémunération selon profil, treizième mois inclus.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Candidatures ouvertes du 24 juillet au 17 août 2026 — poste à pourvoir rapidement.

- Contrat : CDI, à temps plein au forfait jours.
- Candidature (CV + lettre de motivation) à transmettre à l'attention du Président, par mail à president@footorne.fff.fr.